

Luxembourg, le 10 janvier 2024

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

« Au vu des nombreuses entreprises, administrations et d'un établissement scolaire implantés dans la zone industrielle de Hamm, et dans le but d'encourager le recours à des moyens de transports alternatifs, une connexion optimale aux transports en commun est indispensable.

Or, comme la zone industrielle est séparée de la gare ferroviaire de Cents-Hamm par la N2, route très fréquentée et dangereuse à croiser, en particulier aux heures de pointe, ceci pourrait avoir un effet dissuasif à l'utilisation du train, notamment en ce qui concerne les élèves de l'école susmentionnée.

Ainsi, la construction d'une passerelle pour piétons et cyclistes, d'ailleurs revendiquée par les syndicats des intérêts locaux de Cents et de Hamm, permettrait de relier la zone industrielle à la gare ferroviaire de manière sécurisée et augmenter l'attractivité des transports publics.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- Est-il prévu de construire une telle passerelle afin d'améliorer la sécurité routière et de promouvoir les transports en commun à cet endroit ?*
- Dans l'affirmative, Madame la Ministre peut-elle fournir des détails y relatifs, notamment quant aux coûts, au début et à la durée des travaux estimés ?*

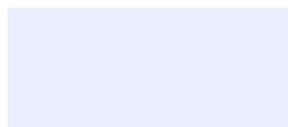
9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Y a-t-il déjà eu des contacts entre la Ville de Luxembourg et les services de Madame la Ministre à ce propos ?*
- *Dans ce cadre, Madame la Ministre peut-elle préciser la répartition des compétences pour la réalisation du projet en question ?*
- *Dans la négative, un tel projet serait-il envisageable ? Quelles seraient les raisons éventuelles pour renoncer à un tel projet ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Corinne CAHEN
Députée